



ASSOCIATION ADHÉSION 2023 - 2024

NOM DE VOTRE FAMILLE :

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Chaque personne de votre famille qui participe aux activités doit être adhérente de l'association pour l'année scolaire 2023 - 2024 (de septembre à juillet). L'adhésion est individuelle. Son montant est de : 5, 10 ou 15 euros (montant au choix). Vous déclarez exacts les renseignements sur cette fiche de renseignements et acceptez les statuts de l'association et son règlement intérieur.

PRÉNOM, NOM	MONTANT
	5, 10 ou 15€
	5, 10 ou 15€
	5, 10 ou 15€
	5, 10 ou 15€
	5, 10 ou 15€
TOTAL	

SIGNATURE :

RÈGLEMENT

- par CB
- par chèque à l'ordre de Ricochet
- par chèque-vacances ou coupon sport
- en espèces

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et la gestion de vos inscriptions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez vous adresser à : Association Ricochet, La Passerelle, 48 rue Pompière, 33110 Le Bouscat, 05 54 79 86 04, association@ricochetasso.fr.

Vous acceptez que l'association mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire. Vous autorisez l'Association Ricochet à communiquer occasionnellement avec vous afin de vous apporter des informations complémentaires sur ses projets. L'association s'engage à ne pas divulguer vos données conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.